Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le chef du Service de Justice, de l'intérieur et des cultes (SJIC) annonce son départ

Engagé à l'Etat de Vaud en mars 2000 pour assurer la direction du nouveau Service de justice, de l'intérieur et des cultes (SJIC), M. Olivier Meuwly a décidé de mettre un terme à ses fonctions à la tête de ce service. Sa démission a été acceptée ce jour par le Conseil d'Etat, qui le remercie de son engagement pour le canton.

En mars 2000 était officiellement créé le Service de justice, de l'intérieur et des cultes (SJIC), qui fédérait sous le même toit les missions jusque-là dévolues au Service de justice et de législation (SJL) et au Service de l'intérieur et des cultes (SIC), à savoir principalement le service juridique de l'Etat, les relations avec les communes, les préfectures et les institutions religieuses, ainsi que la conduite des projets EtaCom, Réforme de l'organisation judiciaire et Votelec.

Dès le début, la direction de ce Service a été confiée à M. Olivier Meuwly, qui s'est mis à la tâche avec une grande énergie. Aujourd'hui, alors que les éléments principaux de cette organisation sont en place, M. Olivier Meuwly, en accord avec son chef de département, a décidé de mettre un terme à ses fonctions à la tête du SJIC pour le 31 août prochain.

Le Conseil d'Etat a accepté la démission de M. Olivier Meuwly et le remercie de son fort engagement en faveur de l'Etat de Vaud et, notamment, d'avoir permis à un Service nouvellement constitué de prendre son envol dans une période mouvementée. Il relève la qualité du travail de M. Meuwly et lui adresse tous ses v?ux de succès pour la suite de sa carrière professionnelle.

Me Jean-Paul Jubin, 1er conseiller juridique au SJIC, assurera l'intérim jusqu'à l'entrée en fonction d'un nouveau responsable du service.

Lausanne, le 08 juillet 2002

Jean-François Bastian, secrétaire général du DIRE, 021 316 40 02